

Presqu'île de Rhuys

du samedi 1 avril 2023 au dimanche 2 avril 2023

Organisateurs : Laurent Métivier , Agnès Métivier	Niveau : Moyen ▲
Avec accord : Non	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 8	Gîte d'étape

Niveau et esprit

Randonnée sur petites routes et sentiers (GR34) de niveau moyen sans difficulté technique

Participation aux frais

75 €

Incluant : le transport sur place, l'hébergement en gîte avec petit déjeuner, les frais d'organisation, une provision pour le repas du samedi

N'incluant pas : le transport de et vers Paris, les repas de midi pris en pique-nique, les en-cas et boissons,

Transport

Aller : rendez-vous à Vannes le samedi matin à la gare routière de Vannes pour prendre bus de 7h55 pour Arzon (billets pris par l'organisateur)

Retour : Départ dimanche de Vannes à partir de 19h15 (TGV Paris à 19h24)

Les horaires seront à vérifier.début 2023

Hébergement et repas

Vendredi soir il sera nécessaire de coucher à Vannes (regroupements éventuels à examiner).

hébergement samedi soir au gîte de Tumiach qui fait le petit déjeuner mais pas le repas du soir. Le gîte dispose d'une cuisine où nous pourrons faire notre repas mais il doit aussi exister la possibilité de se faire livrer par un traiteur. Nous en déciderons en commun une fois les inscriptions réalisées. Le montant de la sortie comprend une provision pour régler les frais du repas.

Programme

Samedi : Kerjouanno Tumiach en suivant le GR34 via Port Navalo , les pointes de Penbert et de Saint Nicolas 23 km en 6h de marche effective;

Dimanche Tumiach Sarzeau via Saint Gildas de Rhuys 23 km en 6h de marche effective;

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Équipement du randonneur en plaine pour pouvoir

se protéger du vent, de la pluie et du soleil.

Prévoir un drap sac pour le gîte.

Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **jeudi 5 janvier 2023** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.